Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie Reims
direction des services départementaux de l'éducation nationale Marne

Châlons-en-Champagne, le 5 mai 2020

L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services
de l'Éducation nationale de la Marne

à

Mesdames et Messieurs les enseignants des écoles publiques et privées de la Marne

S/c de mesdames les directrices et messieurs les directeurs des écoles publiques et privées de la Marne

S/c de mesdames les inspectrices et messieurs les inspecteurs des circonscriptions du premier degré

Cabinet

Réf : BC/VL/24-03-2020

courriel
dsden51@ac-reims.fr

Cité Administrative Tirlet
7 rue de la Charrière
51036 Châlons-en-Champagne
Cedex

Dans quelques jours débutera une nouvelle phase dans la gestion de la crise sanitaire du COVID-19. En effet, le 28 avril dernier, le gouvernement a exposé le plan global de déconfinement qui débutera à partir du 11 mai. Monsieur le Premier Ministre a indiqué les étapes de réouverture des écoles et autres établissements scolaires, conditionnées par la préservation des objectifs de santé publique.

La réouverture des écoles se fera de façon très progressive. Plusieurs repères ont été posés : le volontariat des familles, le seuil de 15 élèves maximum par groupes-classes en élémentaire contre 10 pour les publics d'écoles maternelles, une approche de co-construction de la démarche associant les élus locaux, les collectivités en étroite relation avec les Inspecteurs de l'éducation nationale et les directeurs d'écoles.

La question sanitaire reste centrale dans cette phase de réouverture des écoles pour organiser l'accueil des élèves. Chaque école, chaque collectivité dispose désormais du protocole sanitaire édité par le ministère. Ce document présente de façon détaillée les précautions à prendre et les aménagements à opérer pour assurer au mieux la sécurité sanitaire de tous. Une très récente circulaire, parue hier, définit les modalités de reprise inhérentes à la réouverture des écoles et aux conditions de poursuite des apprentissages. Vous la trouverez à : https://www.education.gouv.fr/circulaire-relative-la-reouverture-des-ecoles-et-etablissements-et-aux-conditions-de-poursuite-des-303552. Elle est complétée de fiches mises à disposition sur le site Eduscol à https://eduscol.education.fr/cid151499/reouverture-des-ecoles.html.

Si les contextes peuvent varier d'une commune à l'autre, voire d'une école à l'autre, et peuvent engendrer des fonctionnements à venir différents (niveaux de classes privilégiés, retour des élèves fragiles, des enfants de personnels prioritaires, des fratries…), quelques principes prévalent. La prise en charge des élèves d'une école est collective ; les élèves dont les parents souhaiteront un retour à l'école seront pris en charge, en présentiel, par les enseignants de l'école qui ne présentent pas de vulnérabilité de santé au regard du

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COVID-19 ou qui vivent avec une personne ayant cette vulnérabilité. Les autres élèves qui resteront à leur domicile seront pris en charge par les enseignants de l'école exerçant en

télétravail. Cette approche pourra modifier profondément l'organisation en vigueur jusqu'alors dans le cadre de la continuité pédagogique. Il importe, malgré les difficultés qui pourront se présenter, que nous ayons collectivement la volonté de replacer les élèves dans le contexte, dans un cadre présentiel, d'un retour progressif aux apprentissages.

Ce confinement a été vécu différemment par les élèves que vous allez accueillir ; il sera important de veiller à un nécessaire temps d'échange à même de faciliter le retour d'enfants vivant en proximité avec leur famille depuis deux mois et ayant, pour certains, rencontré des situations délicates voire très difficiles. Les psychologues de l'éducation nationale constituent autant de personnes ressources à même de pouvoir favoriser ce retour.

Je sais combien ce plan de reprise engage de questionnements et l'effort qu'il nous impose. C'est un véritable défi à relever et je tiens d'ores et déjà à vous remercier pour votre mobilisation que je sais très conséquente.

La question sanitaire est très importante. A dessein, j'ai choisi de vous permettre de bénéficier de l'expertise des médecins et infirmiers scolaires qui viendront vous rencontrer, in situ, au cours de la semaine du 11 mai pour vous accompagner sur les conduites sanitaires à tenir. L'équipe de circonscription, sous l'autorité de votre IEN, reste à votre écoute dans cette préparation ainsi que les membres du RASED également présents à vos côtés.

Enfin la dimension pédagogique de cette rentrée si particulière sera bien réelle. Chacun aura en effet à apprendre de nouveaux comportements, un nouveau rythme et de nouvelles modalités d'apprentissage s'installeront. Autant de missions à accomplir qui exigeront écoute, rigueur, empathie et courage. Chacun d'entre vous, tant sur un plan personnel que professionnel en a fait preuve au cours des semaines qui viennent de s'écouler. J'ai déjà eu l'occasion de vous le faire savoir. Je sais que vous avez à cœur d'accompagner au mieux les élèves en cette période inédite, inédite pour nous adultes comme pour eux, enfants.

Je tiens à vous apporter tout mon soutien dans cette nouvelle étape et à vous remercier chaleureusement de contribuer à ce que l'éducation nationale montre, une nouvelle fois, sa capacité à assurer sa mission de service public.

Bruno Claval